

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18019695

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

16 -01- 2018

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

N° d'entreprise : **0436.338.959**

Dénomination

(en entier) : **Mandats et Participations**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Perdue 7 - 7500 Tournai**

Objet de l'acte : Délégation de pouvoirs

D'un acte reçu par le notaire Anne GAHYLLE, de résidence à Tournai, en date du neuf janvier deux mil dix-huit, en cours d'enregistrement, il résulte que la société anonyme Mandats et Participations dont le siège social est sis à 7500 Tournai, rue Perdue 7, inscrite au registre du commerce de Tournai sous le numéro 68.717 et immatriculée à la Banque carrefour des Entreprises numéro 436.338.959 a déclaré donner procuration aux personnes ci-après désignées, avec pouvoir d'agir séparément et droit de substitution, aux fins de, agissant pour elle et en son nom :

1. Annuler l'acte de délégation de pouvoirs reçu par le Notaire Anne GAHYLLE, notaire de résidence à Tournai, le vingt-six février deux mil quatorze, paru au Moniteur Belge du vingt-six mars suivant.

2. Accepter tous mandats donnés à la société « Mandats et Participations » :

- de conférer hypothèque et/ou gage sur fonds de commerce et/ou toute autre sûreté réelle donnée à ladite société ;

- de souscrire expressément à toutes clauses contenues dans l'acte de mandat.

3. Conférer au nom des mandants qui auraient eux-mêmes, par acte authentique ou par acte sous seing privé selon le cas, désigné la société « Mandats et Participations » comme mandataire, hypothèque et/ou gage sur fonds de commerce et/ou toute autre sûreté réelle en faveur et à la demande de la sri Banque CPH ou de toutes autres sociétés bénéficiaires d'un mandat de conférer hypothèque et/ou gage sur fonds de commerce et/ou toute autre sûreté réelle acceptée par la comparante ;

4. Souscrire expressément à toutes clauses dont question dans l'acte de mandat au nom des personnes dont cette hypothèque et/ou ce gage sur fonds de commerce et/ou cette autre sûreté réelle couvriront les engagements et qui auront comparu elles-mêmes aux actes de mandat en y désignant la comparante comme leur mandataire directe, ce qu'elle aura accepté.

Désignation des mandataires

- Erik BUDD, demeurant à 1400 Nivelles, Allée du Mont-Cheval 18,
- Frank FRANSSSEN demeurant à 7711 Dottignies, boulevard d'Herseaux 99,
- Valérie HOCHÉPIED, demeurant à 7812 Houtaing, rue du Masé 9,
- Ludovic NEF, demeurant à 8500 Kortrijk, Sint-Denijsstraat 12,
- Cindy OCKERMAN, demeurant à 7910 Anvaing, rue du Plit 66,
- Eric PETIAU, demeurant à 7000 Mons, Place de Vannes 6,
- Bernard PICOU, demeurant à 7900 Leuze-en-Hainaut, avenue des Cerisiers 2,
- François RENARD, demeurant à 7711 Dottignies, rue Basse 16,
- Valérie VANDEWALLE, demeurant à 7642 Calonne, Résidence François Viste 21,
- Séverine VERCAUTEREN, demeurant à 7548 Warchin, Vieux Chemin d'Ath 230 à 7548 WARCHIN
- Nathalie VISEUR, demeurant à 7033 Cuesmes, rue Emile Vandervelde 102,

Aux effets ci-dessus, faire toutes élections de domicile, régler toutes difficultés qui pourraient surgir, signer tous actes, et en général faire le nécessaire.

Pour extrait analytique conforme

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/01/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).